

AVIS D'INFORMATION DU PUBLIC

ARCELORMITTAL FRANCE - PROJET ACIERS ELECTRIQUES – SITE DE MARDYCK

La société ArcelorMittal France, en application de l'article L. 121-8 II du Code de l'environnement, a décidé de saisir la Commission nationale du débat public pour le projet « Aciers électriques ».

Conformément à l'article R121-3 du Code de l'environnement, le présent avis précise les objectifs et principales caractéristiques du projet, qui consiste à implanter une nouvelle unité de production sur le site ArcelorMittal de Mardyck dans la communauté urbaine de Dunkerque (Nord), qui produira des aciers dits « électriques », destinés aux moteurs électriques en général et à ceux des véhicules électriques et hybrides en particulier. Ces aciers utilisés dans les moteurs se caractérisent par leurs propriétés magnétiques et mécaniques.

La nouvelle unité industrielle de Mardyck aura une capacité de production de 200 000 tonnes d'acier par an. L'investissement total est d'environ 300 millions d'euros.

L'objectif du projet est de consolider l'écosystème français de l'électromobilité, particulièrement bien implanté en France et notamment dans les Hauts de France et à Dunkerque, où de nombreux projets industriels ont été annoncés ces derniers mois. Dans le cadre de cette contribution à l'électromobilité, les aciers électriques d'ArcelorMittal contribueront à l'atteinte des objectifs de l'Union européenne en matière de réduction des émissions de CO2 liées à la mobilité. Ce projet bénéficie du soutien de l'État dans le cadre de France 2030. La mise en service des premières lignes de production est prévue pour mars 2024.

Le site est localisé sur Mardyck, commune associée de Dunkerque, et sur Grande-Synthe. Les deux communes font partie de communauté urbaine de Dunkerque (département du Nord).

Dans le cadre de ce projet, le maître d'ouvrage a saisi la Commission nationale du débat public et procédera à la procédure de concertation préconisée.

Tout intéressé peut consulter le dossier afférant au projet sur le site d'ArcelorMittal France, à la page consacrée au projet Aciers électriques :

<https://france.arcelormittal.com/news/2022/mars/arcelormittal-investit-300-millions-deuros-a-mardyck.aspx>

Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://corporate.arcelormittal.com> et sur <https://france.arcelormittal.com>

Fait à Dunkerque

Le 24/03/2022